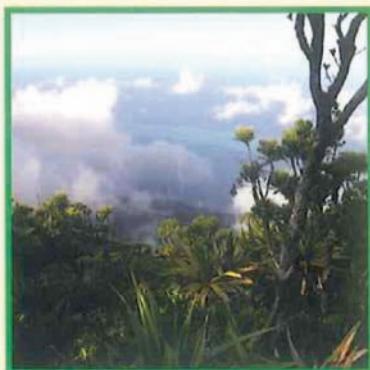
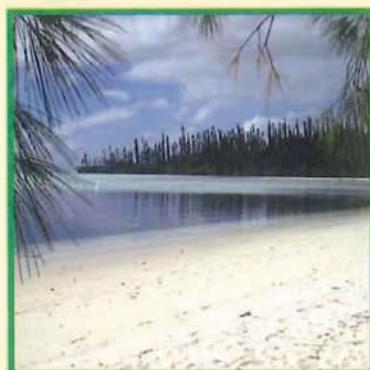
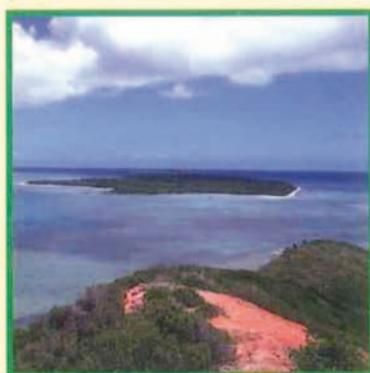


Zones importantes pour la conservation des oiseaux de Nouvelle-Calédonie





La Nouvelle-Calédonie est reconnue comme étant un des hauts lieux de la biodiversité. Son avifaune, riche de 204 taxons nicheurs ou migrants, comporte 24 espèces endémiques dont 13 figurent sur la liste rouge de l'IUCN.



Le statut de ces espèces, leur répartition et leurs habitats préférentiels ont été l'objet, depuis la fin des années 1990 surtout, d'inventaires et de prospections intensifs, conduits aussi bien dans les massifs forestiers de la chaîne ou des Loyauté que dans les îles éloignées et îlots du lagon. Ces informations, collectées pour la plupart selon des protocoles standardisés et rigoureux, ont permis d'objectiver le statut des espèces et la valeur patrimoniale des sites où elles vivent. Ces données ont été soumises aux procédures et confrontées aux critères définis par **BirdLife International** pour la définition des zones importantes pour la conservation des oiseaux (IBA - **Important bird areas**), considérant que ces zones, réputées héberger la biodiversité la plus remarquable et la plus fragile, devaient faire l'objet de plans de gestion spécifiques. Ces sites abritent des espèces en danger critique (CR) ou en danger (EN) d'extinction. Ils peuvent aussi être caractérisés par la présence d'espèces à faible répartition régionale, ou d'une population importante (plus de 1 % de la population mondiale ou plus de 10 000 couples) d'oiseaux terrestres vulnérables (VU) ou quasiment menacés (NT), d'oiseaux marins ou encore d'oiseaux d'eau. Ces critères ont permis d'identifier 32 IBA pour toute la Nouvelle-Calédonie : 5 IBA marines sur les îles et archipels éloignés (Chesterfield, Entrecasteaux, Walpole, Matthew, Hunter), 3 IBA sur les îlots des lagons nord-est, nord-ouest et sud, 2 IBA sur les Loyauté (Ouvéa et Lifou) et 22 IBA sur la Grande Terre, essentiellement dans la chaîne centrale.

Quelques espèces d'oiseaux sont remarquables et ont un statut précaire. Leur présence justifie de retenir le statut d'IBA pour les zones où elles vivent. Il s'agit avant tout du Cagou (EN), du Méliphage toulou (méliphage noir) et de la Perruche d'Ouvéa, très localisés, peu communs et en danger critique d'extinction (CR). Mais il s'agit aussi d'oiseaux terrestres menacés et d'oiseaux marins qui nichent en nombre important sur les îlots et certains sites côtiers particuliers. Dans cet ouvrage, chaque IBA est décrite et cartographiée, les critères justifiant son appartenance au réseau IBA sont indiqués, ainsi que l'avifaune qu'elle héberge et les mesures de conservation qui devraient s'y appliquer.

À partir de ce travail d'inventaire, des plans de gestion de ces sites, établis avec les communautés qui en ont l'usage et la propriété, ainsi qu'avec les autorités administratives provinciales, communales et de la Nouvelle-Calédonie, devront être élaborés au cours de la phase suivante du projet.



9 782952 721707

ISBN : 978-2-9527217-0-7